



## Vente d'un bien en location

-----  
Par FIVE

Bonjour,

J'ai un appartement actuellement en location, je souhaite le vendre. Est ce possible ? tout en ayant un locataire ?  
Merci pour votre retour,

-----  
Par janus2

Bonjour,

Vous envisagez donc de vendre le bien occupé ? Oui, c'est tout à fait possible, si vous trouvez un acheteur...

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez même le proposer au locataire ...

A savoir : un acquéreur investisseur regardera surtout la rentabilité et si le locataire est à jour de ses loyers, alors qu'un acquéreur qui veut y habiter regardera le délai pour donner congé pour reprise et c'est au moins 2 ans.

"- lorsque le terme du contrat en cours intervient moins de deux ans après l'acquisition, le congé pour reprise donné par le bailleur au terme du contrat de location en cours ne prend effet qu'à l'expiration d'une durée de deux ans à compter de la date d'acquisition."

-----  
Par FIVE

Bonjour

Merci pour votre réponse